

**Rapport semestriel non révisé  
au 31 décembre 2020**

# **ELEUSIS**

Société d'Investissement à Capital Variable  
à compartiments multiples  
de droit luxembourgeois

R.C.S. Luxembourg B151217

---

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus accompagné des statuts et des fiches signalétiques de chacun des compartiments.

Le prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

Les bulletins de souscription, de conversion et de rachat peuvent être obtenus sur simple demande :

- au siège de la SICAV, 14, Boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG,

- auprès du Sous-traitant de l'Administration Centrale, EUROPEAN FUND ADMINISTRATION, 2, Rue d'Alsace, B.P. 1725, L-1017 LUXEMBOURG.

---

**ELEUSIS**  
**Sommaire**

---

<b>Organisation .....</b>	<b>2</b>
<b>ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE .....</b>	<b>4</b>
Etat du patrimoine .....	4
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	5
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres.....	7
<b>Notes aux états financiers .....</b>	<b>8</b>
<b>Informations supplémentaires .....</b>	<b>12</b>

# ELEUSIS

## Organisation

---

### **Siège social**

14, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

### **Conseil d'Administration**

#### *Président*

Eric SAUZEDDE  
Président du Conseil d'Administration  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

#### *Administrateurs*

Sébastien JIGUET-JIGLAIRAZ  
Dirigeant  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

Jean DE COURREGES D'USTOU  
Administrateur de Sociétés  
2, Rue Jean l'Aveugle  
L-1148 LUXEMBOURG

### **Nom et siège social du GFIA**

VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

### **Conseil d'Administration du GFIA**

#### *Président*

Eric SAUZEDDE  
Président du Conseil d'Administration  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

#### *Administrateurs*

S.A.R. Prince Guillaume de Luxembourg  
Administrateur de Sociétés  
53, Rue des Prés  
L-5316 CONTERN

Philippe CERF  
Administrateur  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

### **Dirigeants du GFIA**

Pascal GRANDE  
Dirigeant  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

Sébastien JIGUET  
Dirigeant  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 LUXEMBOURG

## **ELEUSIS**

### **Organisation (suite)**

---

David NAVARRO MOOK  
Dirigeant  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 Luxembourg

Anca DATCU-PHILIPPO  
Dirigeant  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 Luxembourg  
(jusqu'au 24 juillet 2020)

Eric SAUZEDDE  
Dirigeant  
VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.  
52, Rue de la Vallée  
L-2661 Luxembourg  
(à partir du 24 juillet 2020)

**Dépositaire, Administration Centrale  
et Agent Payeur Principal**

BANQUE DE LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
14, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

**Sous-traitant de  
l'Administration Centrale**

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION  
Société Anonyme  
2, Rue d'Alsace  
L-1122 LUXEMBOURG

**Réviseur d'Entreprises Agréé**

BDO Audit  
1, Rue Jean Piret  
L-2350 LUXEMBOURG

## ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2020

#### Actifs

##### Placements

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	59.004.248,81
Investissements en métaux précieux à la valeur d'évaluation	1.747.045,26
	<u>60.751.294,07</u>

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Avoirs bancaires	6.831.363,97
	<u>6.831.363,97</u>

##### Créances

Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	270.335,64
Plus-values non réalisées sur changes à terme	213.749,88
	<u>484.085,52</u>

##### Total de l'actif

68.066.743,56

#### Exigible

##### Dettes

Frais à payer	175.824,69
	<u>175.824,69</u>

##### Emprunts

Garantie en espèces reçue à rembourser	235.000,00
	<u>235.000,00</u>

##### Total de l'exigible

410.824,69

##### Total de l'actif net à la fin de la période

67.655.918,87

#### Répartition des actifs nets par classe d'action

Classe d'action	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'action	Actifs nets par classe d'action (en EUR)
A	52.108,456	EUR	1.298,37	<u>67.655.918,87</u>
				<u>67.655.918,87</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)  
au 31 décembre 2020

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Investissements</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	7.000	Nestlé SA Reg	623.671,78	674.797,02	1,00
EUR	20.176	Artefact SA	60.528,00	61.940,32	0,09
EUR	7.300	UBISOFT Entertainment SA	497.634,53	575.532,00	0,85
			558.162,53	637.472,32	0,94
HKD	6.000	Tencent Holdings Ltd	330.196,25	356.671,08	0,53
SEK	31.200	Svenska Cellulosa SCA AB B	238.045,57	444.583,05	0,66
USD	1.200	Adobe Inc Reg	473.839,05	490.474,01	0,72
USD	200	Amazon.com Inc	515.495,22	532.352,08	0,79
USD	5.000	Cloudflare Inc A Reg	145.945,21	310.518,14	0,46
USD	5.000	Electronic Arts Inc	503.156,45	586.793,07	0,87
USD	20.000	Fannie Mae	76.687,09	39.065,05	0,06
USD	400	Intuitive Surgical Inc	199.233,94	267.440,34	0,39
USD	2.500	Microsoft Corp	417.135,72	454.437,72	0,67
USD	13.000	Mondelez Intl Inc	573.514,16	621.207,91	0,92
USD	2.000	PayPal Holdings Inc	309.296,16	382.804,84	0,57
USD	2.500	Salesforce.com Inc	461.843,65	454.662,47	0,67
USD	700	Shopify Inc A Sub Reg	545.633,33	647.568,65	0,96
USD	3.000	The Walt Disney Co	349.009,60	444.213,80	0,66
			4.570.789,58	5.231.538,08	7,74
<b>Total actions</b>			6.320.865,71	7.345.061,55	10,87
<b>Fonds d'investissement fermés</b>					
USD	3.500	American Tower Corp	718.530,78	642.048,05	0,95
<b>Total fonds d'investissement fermés</b>			718.530,78	642.048,05	0,95
<b>Obligations</b>					
EUR	1.000.000	Accor SA 2.625% Sen 14/05.02.21	995.000,00	1.002.050,00	1,48
EUR	1.000.000	Air France KLM 3.875% Sen 14/18.06.21	1.032.460,00	1.001.955,00	1,48
EUR	1.000.000	Airbus Finance BV 2.375% EMTN Reg S Sen 14/02.04.24	1.045.060,00	1.072.710,00	1,59
EUR	800.000	Altria Group Inc 2.2% Sen 19/15.06.27	867.402,00	873.572,00	1,29
EUR	700.000	Bank of America Corp FRN EMTN Reg S Sen 17/07.02.22	706.255,00	700.539,00	1,03
EUR	800.000	Barclays Plc 1.875% EMTN Reg S Sen 16/08.12.23	841.672,00	843.924,00	1,25
EUR	3.000.000	Bertrand Corp SAS 4.5% EMTN 19/20.12.24	3.000.000,00	2.700.000,00	3,99
EUR	800.000	BNP Paribas SA FRN EMTN Sen Reg S 18/19.01.23	800.120,00	804.392,00	1,19
EUR	500.000	Bolloré 2% Sen 17/25.01.22	504.913,00	506.377,50	0,75
EUR	1.000.000	Burger King France SAS FRN Sen Reg S 17/01.05.23	968.820,00	1.008.505,00	1,49
EUR	700.000	Cie de Saint-Gobain SA 0.875% EMTN Sen Reg S 18/21.09.23	708.262,00	720.310,50	1,06
EUR	800.000	Cie de Saint-Gobain SA 1.375% EMTN Sen Reg S 17/14.06.27	859.419,40	870.264,00	1,29
EUR	800.000	Essity AB 2.5% EMTN Ser 16 Sen Reg S 13/09.06.23	863.292,00	852.796,00	1,26
EUR	1.000.000	Faurecia SE 2.625% Sen Reg S 18/15.06.25	947.700,00	1.018.290,00	1,50
EUR	800.000	FCE Bank Plc 1.134% EMTN Reg S Ser MU 15/10.02.22	781.484,00	799.904,00	1,18
EUR	700.000	Fiat Chrysler Fin Europe SA 4.75% EMTN Sen 14/15.07.22	791.028,00	747.967,50	1,11
EUR	800.000	General Electric Co 1.25% Sen 15/26.05.23	781.904,00	823.404,00	1,22
EUR	1.000.000	Kering 1.5% EMTN Ser 24 Sen Reg S 17/05.04.27	1.020.620,00	1.097.755,00	1,62
EUR	700.000	Kinopolis Group NV 2.75% EMTN Ser 7YR Sen Reg S 19/18.12.26	723.485,70	651.959,00	0,96
EUR	800.000	La Banque Postale 1.375% EMTN Sen 19/24.04.29	845.700,71	876.884,00	1,30
EUR	800.000	Mc Donald's Corp 1% MTN Sen 16/15.11.23	830.400,00	827.820,00	1,22
EUR	800.000	Neste Corporation 1.5% Sen Reg S 17/07.06.24	845.382,15	828.688,00	1,22
EUR	1.000.000	Netflix Inc 3.625% Sen Reg S 17/15.05.27	1.058.858,00	1.117.500,00	1,65
EUR	1.000.000	Nexans SA 3.25% Sen 16/26.05.21	983.240,00	1.005.575,00	1,49
EUR	800.000	Orpea SA 2.625% EMTN Sen 18/10.03.25	848.180,00	836.020,00	1,24
EUR	700.000	Peugeot SA 2.375% EMTN Sen 16/14.04.23	743.147,00	736.827,00	1,09

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)  
au 31 décembre 2020

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	700.000	RCI Banque SA FRN EMTN Sen 18/12.01.23	694.000,00	696.685,50	1,03
EUR	800.000	UBISOFT Entertainment SA 1.289% Sen 18/30.01.23	807.386,00	816.304,00	1,21
			25.895.190,96	25.838.978,00	38,19
USD	1.000.000	Boeing Co 4.508% Sen 20/01.05.23	922.404,12	881.689,28	1,30
USD	4.000.000	US 1.5% T-Notes 20/15.02.30	3.682.099,36	3.457.778,36	5,11
			4.604.503,48	4.339.467,64	6,41
<b>Total obligations</b>			30.499.694,44	30.178.445,64	44,60
<b><u>Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé</u></b>					
<b>Obligations</b>					
EUR	310.000	Akuo Energy 4.25% Sen 17/08.12.23	310.000,00	314.650,00	0,46
EUR	600.000	Loxam 3.5% Reg S Sen 16/03.05.23	539.640,00	606.252,00	0,90
<b>Total obligations</b>			849.640,00	920.902,00	1,36
<b><u>Autres valeurs mobilières</u></b>					
<b>Actions</b>					
USD	1.011.365	Pan American Goldfields Ltd	124.536,59	0,00	0,00
<b>Total actions</b>			124.536,59	0,00	0,00
<b><u>Fonds d'investissement ouverts</u></b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	5,4	Amundi 3 M I Cap	5.680.867,61	5.655.755,60	8,36
EUR	36.000	BNP Paribas Fds Enhanced Bond 6 M I Cap	4.078.410,00	4.128.840,00	6,10
EUR	10.000	JPMorgan Inv Fds Global High Yield Bond C EUR (Hedged) Cap	2.542.160,00	2.721.200,00	4,02
EUR	75	SRF FCP Cap	852.834,86	1.192.805,25	1,76
EUR	32	Union Plus SICAV	6.094.515,69	6.064.776,00	8,96
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			19.248.788,16	19.763.376,85	29,20
<b>Fonds d'investissement (OPC)</b>					
EUR	1.215,953	Finex SICAV SIF SA Jerpas Croissance A Cap	124.999,97	154.414,72	0,23
<b>Total fonds d'investissement (OPC)</b>			124.999,97	154.414,72	0,23
<b><u>Métaux précieux</u></b>					
<b>Or</b>					
EUR	35	Or - 1 Kilo EUR	1.493.710,78	1.747.045,26	2,58
<b>Total or</b>			1.493.710,78	1.747.045,26	2,58
Total investissements			59.380.766,43	60.751.294,07	89,79
Avoirs bancaires				6.831.363,97	10,10
Autres actifs/(passifs) nets				73.260,83	0,11
<b>Total</b>				67.655.918,87	100,00

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2020

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	29,43 %
Biens de consommation durable	18,81 %
Finances	9,53 %
Industrie	7,84 %
Technologies	7,10 %
Pays et gouvernements	5,11 %
Biens de consommation non-cyclique	4,47 %
Matières premières	3,24 %
Energie	1,68 %
Services de santé	1,63 %
Immobilier	0,95 %
Total	<u>89,79 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	44,59 %
Etats-Unis d'Amérique	20,55 %
Luxembourg	11,46 %
Suisse	3,58 %
Royaume-Uni	2,43 %
Suède	1,92 %
Pays-Bas	1,59 %
Finlande	1,22 %
Belgique	0,96 %
Canada	0,96 %
Caimans (Iles)	0,53 %
Total	<u>89,79 %</u>

# ELEUSIS

## Notes aux états financiers

au 31 décembre 2020

### Note 1 - Informations générales

ELEUSIS (la "SICAV") a été constituée le 9 février 2010 sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

La SICAV est soumise à la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et à la Partie II de la loi du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif, telle que modifiée. La SICAV est considérée comme un Fonds d'Investissement Alternatif ("FIA") conformément à la Loi du 12 juillet 2013.

La VNI, le prix d'émission ainsi que le prix de remboursement et de conversion de chaque classe d'actions de chaque compartiment sont disponibles chaque jour ouvrable bancaire au siège social de la SICAV.

Le prospectus d'émission, les statuts (de la SICAV) ainsi que les rapports financiers sont disponibles auprès du siège social de la SICAV et auprès des agents chargés des Services Financiers.

La procédure de traitement des réclamations telle que prévue par le règlement CSSF N° 16-07 relatif à la résolution extrajudiciaire des réclamations est disponible sur simple demande au siège social de la SICAV.

### Note 2 - Principales méthodes comptables

#### a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux organismes de placement collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation.

#### b) Evaluation des actifs

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et des billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance et non encore touchés est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être encaissée ; dans ce dernier cas, la valeur est déterminée en retranchant un tel montant que la SICAV estime adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

La valeur de toutes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire qui sont cotées ou négociées à une bourse est déterminée suivant leur dernier cours disponible.

La valeur de toutes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire qui sont négociés sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est déterminée suivant le dernier cours disponible.

L'évaluation des instruments du marché monétaire est effectuée d'une manière générale :

- pour les instruments de dette ayant une durée résiduelle, au moment de leur acquisition, de plus de 3 mois, sur base de leur valeur de marché, et
- pour les instruments de dette ayant une durée résiduelle, au moment de leur acquisition, de moins de 3 mois, sur base de la méthode du coût amorti. Ces instruments sont présentés au coût d'acquisition et la différence entre le coût d'acquisition et le coût de rachat, à l'échéance, est enregistrée en intérêt.

La valeur des titres représentatifs de tout Organisme de Placement Collectif est déterminée suivant la dernière Valeur Nette d'Inventaire officielle par part ou suivant la dernière Valeur Nette d'Inventaire estimative si cette dernière est plus récente que la Valeur Nette d'Inventaire officielle, à condition que la SICAV ait l'assurance que la méthode d'évaluation utilisée pour cette estimation est cohérente avec celle utilisée pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire officielle.

Dans la mesure où les valeurs mobilières en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont cotées ou négociées ni à une bourse, ni sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou au cas où, pour des valeurs cotées et négociées en bourse ou à un tel autre marché, le prix déterminé suivant le deuxième et troisième paragraphe n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, la SICAV estime la valeur avec prudence et bonne foi.

## ELEUSIS

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2020

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé, par résolution prise sous forme circulaire avec effet au 1er avril 2011, d'utiliser pour les éventuelles positions en or physique détenues par les différents compartiments de la SICAV, les valorisations fournies par Bloomberg pour l'once d'or, en EUR, et de les multiplier, le cas échéant, afin de valoriser les positions détenues en d'autres poids.

c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise du compartiment est converti dans cette devise au cours de change en vigueur au jour de l'achat.

d) Plus-values et moins-values réalisées sur portefeuille-titres

Les plus-values et moins-values réalisées sur portefeuille-titres sont calculées sur la base du coût moyen d'acquisition.

e) Revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement ("ex-date"), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme pour la période restante à partir de la date d'évaluation jusqu'à l'échéance des contrats. Les plus- ou moins-values nettes non réalisées sont présentées dans l'état du patrimoine.

g) Conversion des devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise du compartiment sont convertis dans cette devise au cours de change en vigueur à la date d'opération.

h) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en EUR et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

### Note 3 - Commission de gestion

Conformément à la convention de gestion signée en date du 8 décembre 2014 par la SICAV et VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A., agissant en tant que GFIA, et modifiée pour la dernière fois le 26 avril 2019 avec effet au 01 mai 2019, le GFIA perçoit une commission de gestion annuelle, payable trimestriellement et calculée sur la moyenne des actifs nets de chaque compartiment à chaque jour d'Evaluation au taux effectif repris ci-dessous:

Compartiment	Classe A
ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE	0,80 %

### Note 4 - Commission du dépositaire

Conformément à la Convention de Banque Dépositaire signée en date du 8 décembre 2014 par la SICAV, VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A., la Société de Gestion, et Banque de Luxembourg, et modifiée pour la dernière fois le 10 février 2020, Banque de Luxembourg a été désignée comme banque dépositaire de la SICAV (la "Banque Dépositaire").

Pour les services rendus, la Banque Dépositaire est en droit de percevoir d'une part, une commission de conservation d'autre part une commission de dépositaire

## ELEUSIS

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2020

#### Note 5 - Frais

L'investissement dans le compartiment peut conduire à un double ou à un triple prélèvement des commissions et frais, notamment des commissions et frais de dépositaire et d'administration centrale, des commissions de conseil/gestion et des commissions perçues lors des émissions/remboursements. En cas d'investissement dans d'autres fonds du gestionnaire, il n'y a pas d'application de droit de souscription, de rachat respectivement de droit de conversion.

#### Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05 % de l'actif net, calculée et payable par trimestre, sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Conformément à l'article 175 a) de la loi modifiée du 17 décembre 2010, la partie des actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement est exonérée de cette taxe.

#### Note 7 - Changements dans la composition du portefeuille-titres

La liste des changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période se référant au rapport peut être obtenue à titre gratuit au siège social de la SICAV et auprès des agents chargés des Services Financiers.

#### Note 8 - Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2020, le compartiment ci-dessous est engagé auprès de la BANQUE DE LUXEMBOURG dans les contrats de change à terme suivants :

ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE					
Devise	Achats	Devise	Ventes	Echéance	Résultat non réalisé (en EUR)
EUR	4.215.176,32	USD	5.000.000,00	12.05.2021	140.976,59
EUR	7.383.858,07	USD	9.000.000,00	30.09.2021	72.773,29
					<u>213.749,88</u>

En vertu des dispositions de l' *European Market Infrastructure Regulation* "EMIR" visant à atténuer le risque de contrepartie pour les contreparties financières contractant des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré (p. ex. des contrats de change à terme et des opérations de swap de change), les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré contractés par la SICAV auprès de la BANQUE DE LUXEMBOURG sont soumis à des variations de marge quotidiennes. En fonction de la valorisation des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré, les variations de marge sont soit versées, soit perçues par la SICAV. Les variations de marge sont versées ou perçues au comptant dans la devise de référence du compartiment et sont soumises à un seuil minimum et à un montant minimum de transfert.

Si le résultat non réalisé pour la SICAV sur les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré conclus par la SICAV auprès de la BANQUE DE LUXEMBOURG est positif, le compartiment percevra les variations de marge, soumises à l'application d'un seuil minimum et d'un montant minimum de transfert. Les variations de marge perçues par le compartiment sont présentées sous la rubrique "Avoirs bancaires" dans l'état du patrimoine. Parallèlement, lorsque les variations de marge perçues sont remboursables, les variations de marge perçues et remboursables à la BANQUE DE LUXEMBOURG sont présentées sous la rubrique "Garantie en espèces reçue à rembourser".

Si le résultat non réalisé pour la SICAV sur les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré conclus par la SICAV auprès de la BANQUE DE LUXEMBOURG est négatif, le compartiment versera les variations de marge, soumises à l'application d'un seuil minimum et d'un montant minimum de transfert. Les variations de marge payées par le compartiment sont présentées sous la rubrique "Avoirs bancaires" dans l'état du patrimoine. Parallèlement, lorsque les variations de marge payées sont remboursables, les variations de marge payées à et devant être perçues par la BANQUE DE LUXEMBOURG sont présentées sous le poste "A recevoir sur garantie en espèces payée".

## ELEUSIS

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2020

#### Note 9 - Evaluation Pan American Goldfields

Aucune information relative à la société Pan American Goldfields (US6978441086), détenue par le compartiment ELEUSIS - PATRIMOINE CROISSANCE, n'est disponible quant à un retour en cotation ou quant à un développement des activités d'extraction minière sous-jacente. La dernière valorisation disponible (0,007 EUR) correspondait au dernier cours connu au 30 août 2016.

Dans ce contexte et au regard des diligences effectuées, conformément aux règles d'évaluation définies ci-avant, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de valoriser le titre à une valeur de 0 EUR avec prudence et bonne foi.

#### Note 10 - Evaluation Bertrand Corp SAS 4.5% EMTN 19/20.12.24

Au 30 juin 2020, le comité de valorisation de Victory Asset Management et le Conseil d'Administration de la SICAV ont décidé d'appliquer une décote prudentielle de 10% sur le titre Bertrand Corp SAS 4.5% EMTN 19/20.12.24 (FR0013469285) pour mieux refléter la détérioration de l'environnement économique actuelle et spécifiquement la fermeture quasiment complète de l'industrie de la restauration en France suite à la pandémie de covid – 19.

La valorisation après la décote prudentielle est de 90% de la valeur nominale (clean price).

Au 31 décembre 2020, le comité de valorisation de Victory Asset Management et le Conseil d'Administration de la SICAV ont décidé de maintenir la décote prudentielle de 10% sur le titre Bertrand Corp SAS 4.5% EMTN 19/20.12.24 (FR0013469285).

#### Note 11 - Evénements significatifs

##### Impact COVID-19

Le Conseil reconnaît que la propagation du COVID-19 représente un défi important pour nos sociétés en général et a, outre des répercussions sanitaires et sociales importantes, un impact significatif et négatif sur l'environnement économique et les conditions de marché dans lesquels notre SICAV opère, comme l'attestent les corrections sur les marchés boursiers observés durant les premier et deuxième trimestres de l'année 2020 qui ont eu un impact négatif sur l'évaluation d'un certain nombre de sociétés présentes au sein du portefeuille de la SICAV.

Le Conseil continuera à surveiller l'évolution du COVID-19 et des mesures prises par les autorités gouvernementales à cet égard et, en consultation et en coordination avec les principaux prestataires de services de la SICAV, à évaluer leurs impacts sur les actifs nets, les activités et l'organisation de la SICAV.

En ce qui concerne l'évaluation de l'actif et du passif telle que présentée dans le présent rapport financier et réalisée avec effet à la fin de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration estime raisonnablement, à la date du présent rapport financier, que l'événement COVID-19 ne nécessite pas d'ajustements ex post de cette évaluation.

Cela étant, il est prématuré, à la date du Rapport du Conseil d'Administration, d'établir une évaluation spécifique ou une quantification des incidences potentielles que l'évolution du COVID-19 ainsi que les mesures prises par les autorités gouvernementales à cet égard pourraient avoir sur la SICAV à court, moyen et long terme, en raison de l'incertitude entourant lesdites incidences potentielles.

A ce jour, le GFIA continue d'appliquer les règles et procédures de risk management. L'ensemble des fonctions déléguées fonctionnent normalement et les effectifs du GFIA sont mobilisés pour que l'activité continue. A ce stade la diversification et la gestion active permet une gestion adaptée à la situation actuelle.

#### Note 12 - Evénements subséquents

Il n'y a pas d'événements subséquents.

## **ELEUSIS**

### **Informations supplémentaires**

au 31 décembre 2020

---

#### **Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")**

Durant la période de référence des états financiers, la SICAV n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR.

En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.